



Communiqué de presse n° 1228

Berne, le 14 mars 2025

Stratégie Gigabit de la Confédération : une étape importante!

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) salue expressément la stratégie Gigabit présentée aujourd'hui par le Conseil fédéral. Les régions de montagne et les espaces ruraux peuvent justement profiter énormément d'une bonne desserte numérique. Cela présuppose que la stratégie Gigabit soit mise en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Le 14 mars 2025, le Conseil fédéral a présenté sa stratégie dite du gigabit. L'objectif est d'assurer d'ici 2030 une couverture totale en raccordements à très haut débit d'au moins 1 Gbit/s. Cela représente un saut quantique par rapport à la desserte de base actuelle de 80 Mbit/s. Le SAB avait demandé à plusieurs reprises au Parlement une telle stratégie à très haut débit et se réjouit donc de la proposition du Conseil fédéral. L'importance d'infrastructures numériques performantes a été démontrée notamment lors de la crise Corona. Il est extrêmement important, notamment pour les régions périphériques, qu'elles soient desservies par le très haut débit. Dans les zones densément peuplées, le déploiement se fait par le marché et ne nécessite pas de soutien de l'État. Avec sa stratégie Gigabit, la Confédération se concentre à juste titre sur les régions qui ne sont pas desservies par les acteurs du marché. Avec la stratégie Gigabit, le Conseil fédéral apporte une contribution essentielle à l'amélioration de l'attractivité des régions de montagne et des espaces ruraux.

De nombreux autres domaines dépendent également de la mise en œuvre de la stratégie Gigabit sur l'ensemble du territoire. En effet, ce n'est que si des infrastructures numériques performantes sont disponibles que l'on pourra par exemple discuter du remplacement de la distribution du courrier par des services numériques ou que des applications telles que la cybersanté pourront également

être utilisées dans les régions périphériques. Le SAB salue également expressément le fait que la Confédération veuille utiliser en premier lieu les moyens issus de la vente aux enchères des licences de téléphonie mobile pour financer la stratégie gigabit. Jusqu'à présent, ces fonds se perdaient dans la caisse générale de la Confédération et peuvent donc désormais être utilisés à bon escient.

Le SAB va maintenant encore examiner en détail le projet mis en consultation et publiera sa prise de position en temps voulu.

Pour toute question :

- Thomas Egger, directeur de la SAB, tél. 079 429 12 55